



Objectif CO₂ : Les transporteurs s'engagent

PRO LOGICS SARL



L'entreprise PRO LOGICS SARL est implantée à La-Membrolle-sur-Choisille (37) ; elle est certifiée ISO 9001 au titre de la qualité et ISO 14001 au titre de la prise en compte des enjeux environnementaux.

L'entreprise est représentée par Madame Adeline DESCHAMPS, responsable projet Charte CO₂.

Nombre de salariés : 150

Nombre de conducteurs : 140

Nombre de véhicules : 140

Activités : PRO LOGICS SARL exerce une activité de transports de produits sanguins avec des véhicules de transport légers isothermes et climatisés. Les véhicules sont équipés de GPS pour la géolocalisation et le suivi des températures, ils parcourent 25 000 km par jour et effectuent 36 000 courses par mois. Ses clients sont les laboratoires, cliniques, l'Établissement Français du Sang et les Centres Hospitaliers Universitaires.

Les actions sélectionnées :

Véhicule : Gestion des pneumatiques, responsabiliser les conducteurs sur le suivi du gonflage.

Carburant : Acquisition de véhicules électriques pour Paris ; suivi des consommations collectées par les conducteurs, projet d'une remontée par la télématique embarquée.

Conducteur : Management de la performance éco-conduite.

Organisation : Outils informatiques d'optimisation des trajets, création de plans de transport.

La performance environnementale :

Gain potentiel attendu de réduction des émissions de CO₂ de l'ordre de 177 tonnes.

Gain potentiel de réduction de la consommation de carburant de l'ordre de 62 183 litres.

L'entreprise **PRO LOGICS** s'engage sur un objectif de réduction de **10%**.

Témoignage :

« La charte Objectif CO₂ était une évidence pour la continuité dans notre réflexion de réduire notre empreinte d'émission CO₂.

Les actions mises en œuvre vont nous permettre d'afficher clairement nos ambitions en matière environnementale ainsi que de responsabiliser davantage nos chauffeurs.

Nos outils développés en interne nous permettent d'optimiser au maximum les trajets et de suivre les performances « éco-conduite » de nos agents »